

## Sensibilité politique

REÇU  
Par Magda Santos, 16:35, 02/03/2022

Luxembourg, le 02 mars 2022

### **Concerne: Demande d'une heure d'actualité au sujet des relations économiques avec des pays qui ne respectent pas les droits humains.**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 84 du Règlement de la Chambre des Députés, nous demandons par la présente la tenue d'une heure d'actualité au sujet des relations économiques avec des pays qui ne respectent pas les droits humains.

Les sanctions économiques envers la Fédération Russe, décidées suite à l'invasion de l'Ukraine, ont fait resurgir de manière plus générale la question des relations économiques avec des dictatures ou des pays qui ne respectent pas les droits humains, respectivement avec des pays qui violent le droit international.

Dans ce contexte, nous avons pris note avec beaucoup d'intérêt des opinions de Monsieur le ministre de l'Économie exprimées dans un entretien publié le 2 mars 2022 dans le Luxemburger Wort. Monsieur le ministre y est notamment cité avec ces mots : « *Diese Doktrin im Außenhandel, dass man grundsätzlich mit jedem zusammenarbeiten kann, gilt nicht mehr. Man muss sehr viel Augenmerk legen auf das Thema der „Human Rights Due Diligence“, Fragen von Krieg und Frieden aber auch der Menschenrechte.* ».

Étant donné qu'une prise en compte renforcée de tels critères dans les relations économiques du Luxembourg signifierait un changement politique conséquent, nous pensons qu'il convient d'en débattre dans les meilleurs délais lors d'une heure d'actualité en séance plénière de la Chambre des Députés.

Avec nos salutations respectueuses,

Nathalie Oberweis



Députée

Myriam Cecchetti



Députée